

Décret

Générale

modern

# Décret n° 82-060/PR/MCTT approuvant et rendant exécutoire le budget primitif 1982 de l'Etablissement public des Hydrocarbures.

n° 82-060/PR/MCTT

Ministère

Ministère du commerce, des transports et du tourisme

Date de publication

24 juin 1982

Numéro JO

n° 4 du 08/07/1982

Date du numéro

8 juillet 1982

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## TEXTE INTÉGRAL

### Art 1er

— Est approuvé et rendu exécutoire le budget primitif de l'exercice 1982 de l'Etablissement public des Hydrocarbures arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 1019 496 000 FD (un milliard dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt-seize milles francs Djibouti).

### Art. 2

Le présent décret sera enregistraé, publié et exécuté partout où besoin sera.